

COMPTE-RENDU DETAILLE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

25/11/2022

A la Maison des Sports Alice Milliat

Mot d'accueil et Rapport moral – Pascal DREAN

Pascal DREAN remercie à nouveau les présidents et représentants des clubs présents, ainsi que les nageurs et leurs familles. Il remercie les personnalités présentes.

Pascal DREAN indique récapitule les faits marquant de l'année écoulée et notamment le fait que le CDN44a reversé une part important d'une subvention spéciale (COVID) versée par la Ligue Régionale de Natation. Il revient également sur le départ de Stéphanie au 31/12/2021, qui a intégré à temps plein l'équipe de salariés de la LRN.

Il indique également que le comité directeur du CDN44 a connu quelques changements : un nouveau trésorier (Frédéric DABIN) et une permutation au secrétariat (Raphaël POIRON est devenu secrétaire, Stéphanie HADE secrétaire adjointe).

Pascal DREAN remercie ensuite Frédéric DABIN et Ludovic ANGRAND qui ont effectué le travail de préparation des dernières Compétitions, suite aux ennuis de santé de Patricia ROUSSEAU, il est espéré son retour en forme dans les meilleurs délais.

Pascal DREAN tient également à remercier Frédéric DABIN et Raphaël POIRON qui font un très bon travail dans leurs nouvelles fonctions (et pour le document présenté ce soir), Ludovic ANGRAND qui prend en main le suivi des officiels, l'ensemble du comité pour leur investissement, l'ensemble des officiels que l'on croise sur les bords de bassin.

Des remerciements sont adressés aux gestionnaires et exploitants des piscines qui nous accueillent pour nos compétitions (collectivités territoriales notamment) ainsi qu'au Conseil départemental de Loire-Atlantique, notamment pour le soutien financier apporté à notre comité départemental et pour les chaleureux échanges.

Pascal DREAN remercie enfin tous les bénévoles qui œuvrent au sein de leurs clubs.

Les éléments présentés sont exposés en pièce jointe à ce compte-rendu détaillé.

- ***Le procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire et de l'Assemblée Générale extraordinaire et élective du 22/10/2021 est approuvé à l'unanimité des présents.***
- ***Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.***

Rapport financier – proposé par Frédéric DABIN, présenté par Pascal DREAN

Frédéric DABIN, trésorier depuis quelques mois et absent ce soir propose le rapport financier suivant, exposé par Pascal DREAN.

Il est présenté un résultat excédentaire de 9 719,21 €. Pour rappel, nous avons construit un prévisionnel 2021/2022 à 60 900€.

Les Produits sont à 59 904,95€ : Environ 1 000 € de moins -> 3 000€ sur les engagements, compensés par des produits sur Amende supérieur de 1 000 € environ.

Les Charges sont à 50 185,74 € : soit 10 700 € de moins :

- Charges Stages Départementales : 2 salariés mis à disposition gratuitement par ASPTT Nantes et Nantes Natation lors des stages de Février et Avril : Environ 4 800€ de charges net en moins.
- Charges Secrétariat administratif : suite départ de Stéphanie CAZAL, malgré le coût de la rupture conventionnel : Environ 3 600€ de charges en moins.
- Distribution « Aide Club » de 4 051,65€ : Environ 1 000€ de moins que le prévisionnel.

Un résultat excédentaire mais en trompe l'œil, qui incite à la prudence.

De fait, un prévisionnel sur la base de 50 400€ pour la saison 2022/2023 :

- Produits
 - Subvention ANS : 2 550 €, contre 2 800 € en 2021/2022.
 - Pas de subvention exceptionnel COVID de la Ligue (7 051 € en 2021/2022)
 - Engagements/Amendes : 29 000 €, contre prévisionnel à 30 500 € en 2021/2022.
- Charges
 - Pas de mise à disposition prévue sur les 2 stages benjamins, dont charges personnels plus élevé qu'en 2021/2022
 - Coupe de la Ligue des Départements Avenirs : Création Ligue en Septembre : pas de visibilité sur le coût des engagements, mais prévoir un coût pour l'encadrement d'un rassemblement mi-mai 2023 (2 salariés un dimanche)

Il est relevé un poste de recette qu'il serait bon de faire disparaître, celui des amendes pour absence d'officiels.

Jérôme CORIC (Aquatic Sport Carquefou) indique qu'il est parfois difficile pour les clubs de mobiliser des officiels pour deux compétitions distinctes à deux endroits différents et pour des publics proche en âge.

La salle évoque le fait de fidéliser à nouveau les parents sur le bassin.

Pascal DREAN indique la difficulté de « récompenser » les bons élèves via un bonus-malus ou via une redistribution, ce qui risquerait de pénaliser certaines compétitions, pour jury incomplet. C'est un risque à garder en tête.

Joël PINEAU (président de la Ligue Régionale de Natation des Pays de la Loire) précise par ailleurs que l'organisation fédérale est aussi redistributrice, que les clubs peuvent prétendre à des formations, que les CAF/CNHN fonctionnent également.

Benoît COURANT du Conseil départemental de Loire-Atlantique indique qu'une subvention n'est en rien un du pour une structure, que la collectivité regarde généralement si le comité départemental peut capter un flux financier sur les licences, ce qui n'est pas le cas pour la natation où l'échelon départemental ne perçoit rien de manière directe depuis l'échelon régional, comme c'est le cas dans d'autres sports.

Joël PINEAU indique le fonctionne fédéral de la FF Natation est ainsi fait que tout passe en effet par les ligues régionales, que les clubs sont aidés toutefois.

L'échange étant clos, il est proposé que l'assemblée se prononce sur ce rapport financier.

Les éléments présentés sont exposés en pièce jointe à ce compte-rendu détaillé.

- **Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.**

Rapport d'activité

Raphaël POIRON introduit le rapport d'activités en indiquant qu'au sein du comité directeur, il existe trois commissions de travail qui interviennent chacune dans leurs thématiques.

- Commission Développement Partenariat : en charge notamment du développement de la pratique (soutien à la création d'un club) et mise en place d'actions
Sous l'égide de Denis LAMUR qui rappelle l'action proposée en janvier 2022, l'intervention de Julien Jacquier entraîneur du CN Marseille à la Maison des Sports, des échanges pendant près de deux heures avec les entraîneurs et dirigeants du département. Il a présenté son parcours et ses convictions d'entraîneurs, avec beaucoup de simplicité et de disponibilité il a expliqué le programme de sprint tel que proposé à Marseille, il a éclairé également sur les personnes ressources mobilisées pour enrichir ses contenus d'entraînement.
Denis expose également une action à venir pour 2023 : le CDN44 va proposer une formation BF1 territorialisée avec l'ERFAN (UC1 et UC3), sur deux fois 5 jours de cours : du mardi 21 au samedi 25 février 2023 et du lundi 24 au vendredi 28 avril 2023.

Benoît COURANT (CD Loire-Atlantique) indique qu'il existe une aide à la formation, pour les bénévoles, à hauteur de 500€ par club, à solliciter auprès du Département, les informations sont disponibles sur le site internet.

Christophe BODIN (directeur de la Ligue Régionale de Natation et de l'ERFAN Pays de la Loire) indique que seuls deux clubs ont sollicité une aide financière pour des formations.

Maurice BEUNET (Saint-Nazaire Atlantique Natation) demande s'il est possible qu'une candidate réintègre cette formation après des absences à celle proposée par l'ERFAN.

Christophe BODIN ne voit pas de problème à cette réintégration. Il indique également que l'idée de ces formations territorialisées, c'est de les placer aux plus près des nageurs, dans les départements, que le CDN44 doit retrouver une dynamique. L'ERFAN veut inciter les CDN à la formation et précise que des demandes de financement peuvent être faite dans le cadre du PSF (item formation) ou via le financement des formations professionnalisantes pour certains jeunes par les collectivités territoriales

- Commission Logistique et Officiels : en charge notamment du suivi départemental des Officiels et des commandes de matériel

En l'absence de Ludovic ANGRAND, Pascal DREAN expose le travail de la commission à travers notamment la mise en place de formations pour le passage d'examen d'officiels et de formations de recyclage territorialisées (Nort-sur-Erdre, Pontchâteau, Saint-Nazaire et Nantes) entre février et mai 2022. Il précise qu'en fin d'année 2022 et en 2023, des formations similaires seront proposées.

La mise en place des nouveaux titres d'officiels se passe relativement bien dans le département, avec de nombreux officiels formés ou actualisés, même si les deux années précédentes il est à noter une grosse perte en nombre d'officiel.

- Commission Sportive : en charge notamment de l'élaboration du programme sportif départemental et des sélections pour les stages départementaux

Raphaël POIRON indique les travaux de la commission : l'élaboration du programme sportif départemental et des fiches techniques des différentes compétitions et la mise en place des stages départementaux destinés aux Jeunes. Il revient sur les stages proposés en février et avril 2022 qui se sont très bien passés.

Cathy SITAUD intervient ensuite pour présenter le rapport complet de la natation course.

Les membres du Comité directeur présentent le rapport d'activités, disciplines par disciplines.

- Natation course : Cathy SITAUD
- Maîtres : Hélène TURAN et Raphaël POIRON
- Natation Artistique : proposé par Marie Claire DOUET et présenté par Raphaël POIRON
- Water-Polo : proposé par Charline CHURIN et présenté par Raphaël POIRON
- Officiels : Pascal DREAN et Ludovic ANGRAND

Les éléments présentés sont exposés en pièce jointe à ce compte-rendu détaillé.

- ***Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.***

Suite à une contrainte d'agenda, il est précisé que l'allocution des personnalités invitées est prévue avant la remise des récompenses aux nageurs.

Allocution des personnalités

Benoît COURANT, chef de projet au Conseil départemental de Loire-Atlantique.

Il excuse Louise PAHUN, vice-présidente du CDLA et Olivier CHUPIN, directeur du service. Il précise le rôle du département, vis-à-vis du CDN44, des clubs et des territoires. Une coopération financière et humaine (animateurs territoriaux mis à disposition) est possible. Des financements de projets clubs sont possibles sur les compétences du département : égalité femme-homme, personne en situation de handicap, violence aux personnes. Il évoque la dotation en matérielle qui intervient régulièrement.

Il relève les bons échanges avec le CDN44 et invitent les clubs et le comité à ce saisir des différents sujets abordés, en lien avec les autres partenaires institutionnels.

Yves GARREAU, vice-Président du CDOS 44.

Il expose le rôle du CRIB (centre de ressource et d'information pour le bénévole) bientôt renommé GUID'ASSO. C'est un dispositif national qui peut accompagner gratuitement les clubs dans différents sujets. Des formations sont proposées quant à la gestion administratives des clubs.

Il invite fortement les clubs à solliciter des aides dans le cadre du PSF et précise qu'un accompagnement du CDOS est proposé à ce sujet. Il relève la faible somme attribuée par l'ANS, du fait d'un trop petit nombre de demande.

Il rappelle le rôle important de la natation, un rôle d'utilité publique, pour la sécurité aquatique.

Joël PINEAU, président de la Ligue Régionale de Natation des Pays de la Loire.

Il relève les bons résultats du département, notamment en natation course, en natation artistique, un niveau très élevé. Il constate le trop petit nombre de clubs engagés en water-polo et indique le beach water-polo mis en place par la LRN à l'été 2022 sera remis en place en 2023, au Pouliguen et à la Bernerie-en-Retz très certainement. L'eau libre est également une discipline présente dans le département (Yann BROCHEN, agent de développement de la LRN y travaille pour les saisons à venir). Il précise être satisfait de la collaboration entre la LRN et le CDN44.

Il constate que le nombre de licence est encore inférieur à l'avant-Covid mais que le rattrapage se fait pas-à-pas. Il craint cependant qu'après la crise sanitaire, la crise énergétique (avec la hausse du coût de l'énergie) ne rende la vie des clubs encore plus difficile. Un sondage sera sans doute proposé aux clubs de la région à ce sujet.

Il déplore enfin que sur la question de l'aisance aquatique, les collectivités territoriales captent une part importante de l'enveloppe financière du « J'apprends à nager » alors que les clubs sont moteurs dans la mise en place d'action à ce sujet.

Remise des récompenses aux nageurs

Il est procédé à la remise de récompenses aux nageurs invités.

Questions diverses et Moment d'échanges

Une question est parvenue au CDN44.

Les licenciés FFN pourraient-ils bénéficier de réductions tarifaires dans les piscines ?

Raphaël POIRON répond que c'est auprès des gestionnaires des piscines, aux collectivités compétentes qu'il faut solliciter cette possibilité tarifaire, que la FFN ne pourra pas intervenir localement. Il précise que les clubs doivent échanger avec leur collectivités, les élus du territoire.

Joël PINEAU indique qu'il note la question et invite les clubs à licencier, pour peser davantage auprès des pouvoirs publics.

Aucune autre question n'intervient.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président du Comité Départemental de Natation de Loire-Atlantique, Pascal DREAN, clôt cette Assemblée Générale et remercie les personnes présentes.

Le Président
Pascal DREAN

Le Secrétaire
Raphaël POIRON